



Faire face aux difficultés économiques en entreprise, les outils du Droit social

Objectifs

- Être capable de cerner le dispositif approprié à la situation de l'entreprise
- Maîtriser le cadre juridique de l'activité partielle et du licenciement économique

Public concerné

Dirigeants d'entreprise, responsables R.H, responsables relations sociales.

Méthode et moyens pédagogiques

Alternance de théories et d'exercices pratiques.

Prérequis

Connaissances de base en Droit social.

Avoir une première approche des problématiques économiques.

Programme

1. Définition des difficultés économiques

- cadre d'appréciation des difficultés économiques
- distinction difficultés conjoncturelles / structurelles

2. Les outils de la flexibilité

- accord de maintien de l'emploi (AME)
- accord de préservation et ou de développement de l'emploi (APDE)

3. L'activité partielle

- procédure de demande d'autorisation, décision d'autorisation et demande d'indemnisation
- décompte des heures indemnisables
- incidence des jours fériés, congés payés, formations...

4. Le licenciement pour motif économique

- le motif économique
- l'ordre des licenciements
- l'obligation de reclassement et rôle de la CPREFP
- le rôle des représentants du personnel
- le PSE

Intervenants

Juristes - Conseils
UIMM Maine-et-Loire

Contact

02 41 24 26 98

Programmée à la demande

 1 jour

Tarif H.T. : **420 €** par participant et par jour

Tarif préférentiel H.T. : **320 €** pour les entreprises adhérentes à l'UIMM, par participant et par jour.

Les tarifs indiqués concernent uniquement les formations inter-entreprises. Pour les formations intra-entreprises, nous contacter.